



Modèle de rapport d'achèvement du participant national REDD+ pour le Fonds de préparation du FCPF

À propos de ce modèle

Les Accords de Subvention du Fonds de préparation du FCPF avec la Banque mondiale exigent que les bénéficiaires de la subvention préparent et fournissent à la Banque mondiale un rapport d'achèvement conformément aux dispositions de la section 2.06(b) (ii) des Conditions Standard, au plus tard six (6) mois après la date de clôture de la subvention. Les pays REDD+ participants qui ont conclu un accord de subvention avec la Banque mondiale doivent préparer le rapport d'achèvement en utilisant ce modèle, et le soumettre aux équipes de travail de la Banque mondiale au plus tard six (6) mois après la date de clôture de la subvention.

Dates de soumission:

Nom du projet	Projet de soutien à la préparation à la REDD+ (P-REDD+)
Pays	Togo
Agence d'exécution	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) / Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF)
Grant objectives	<p>Renforcer la capacité de la République togolaise à concevoir et à mettre en place les outils techniques et stratégiques solides pour la conduite du processus REDD+ au Togo. Ils'agit by :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place un arrangement institutionnel et les dispositifs de conduite de la REDD+; ● Élaborer la Stratégie nationale REDD+ accompagné des outils de sauvegarde ; ● Développer le niveau de référence des forêts ; ● Mettre en place Système de suivi des forêts et des mesures de sauvegardes. <p>Objectif de l'environnement global est une coordination intersectorielle et une bonne gouvernance dans le secteur forestier.</p>
Montant initial (US\$)	3 800 000 (TF017133 du 21 janvier 2015)
Montant révisé (US\$)	2 930 000 (TF0A8880 du 27 mars 2019)
Montant réel déboursé (US\$)	3 747 099.64 + 2 895 426 (98.82% of 2930000) = 6,642,526
Date d'efficacité	21 Jan 2015
Date de clôture initiale	
Date de clôture réelle	31 December 2021

1. Résultat global et sa durabilité

Cette section présente la réalisation globale des objectifs de la subvention et un plan conçu pour assurer la durabilité des réalisations du projet.

Le Togo met en œuvre son document de préparation à la REDD+ (R-PP) depuis 2015 dans le but de renforcer sa capacité à concevoir une stratégie nationale solide basée sur: i) une agriculture performante adaptée aux changements climatiques et à faible émission de carbone; (ii) une gestion durable des forêts existantes et un accroissement du patrimoine forestier; (iii) une maîtrise des énergies traditionnelles et un développement des énergies renouvelables; (iv) l'aménagement du territoire et la réforme foncière.

Les principaux acquis dans la mise en œuvre des objectifs suivant les composantes se présentent comme suit.

Composante 1: Soutien aux dispositifs nationaux de gestion de l'état de préparation à la REDD+

Dans le cadre de mise en place des dispositifs nationaux de gestion de l'état de préparation à la REDD+, les Togo a mis en place:

- ✓ The REDD+ management bodies

Échelle	Cadre juridique	Institution / management body
Nationale	Décret N° 2016-007/PR (25.01.2016)	National REDD+ Committee (CN-REDD)
	Résolution 001/CNREDD+ (13.03.2017)	REDD+ Steering Committee (CP-REDD+)
	Décret N° 2016-007/PR (25.01.2016)	Groupe National de Travail REDD+ (GNT REDD+)
	Décret N° 2016-007/PR (25.01.2016)	Coordination Nationale REDD+
	Arrêté N 050/MERF (08.06.2015)	Comité de pilotage du projet de soutien à la préparation à la REDD+ au Togo (CP REDD+)
Régionale	Decision No 017/SG/MERF	Points focaux REDD+ : Par région : 1 agent d'une direction régionale/préfecturale de l'environnement et des ressources forestières Par région ou préfecture : 1 cadre de concertation et d'échange

- ✓ Les Plateformes de consultation nationales et locales : la commission nationale de développement durable (CNDD), les groupes thématiques REDD+, les commissions locales de développement durables (CCDD dans les communes et CPDD dans les préfectures); les cadres régionaux de concertation sur le processus REDD+ sont mis en place/renforcés et opérationnels
- ✓ Les plateformes des organisations de la société civile et du secteur privé sont mises en place et/ou renforcées, engagées et fortement impliquées dans le processus
- ✓ Des réformes institutionnelles qui intègrent les aspects REDD+ tel que l'agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER) pour soutenir la politique de développement des services énergétiques axés sur « l'accès à l'énergie pour tous », le code foncier et domanial ainsi que du code pénal permettent de garantir et promouvoir les investissements propres dans le pays, le décret relatif aux évaluations environnementales et sociales et stratégiques, qui

intègre en amont l'évaluation des impacts dans le cadre de l'élaboration des politiques, plans et programmes.

- ✓ Le site web du projet (www.reddtogo.tg) pour informer et partager de manière transparentes les réalisations avec tous les acteurs
- ✓ La stratégie de communication avec les médias engagés et fortement impliqués qui accompagnent le processus.

Composante 2 : Soutien à la préparation d'une stratégie nationale

Les principaux résultats de cette composante sont :

- ✓ la stratégie nationale et le plan d'actions REDD+ réalisées dans une approche participative et inclusive à travers de larges consultations;
- ✓ le résumé synthétique illustré de la stratégie et plan d'actions REDD+ afin de faciliter la communication et le plaidoyer auprès des décideurs et PTF;
- ✓ Evaluation Environnemental Sociale et Stratégique (EESS) dans le cadre de la préparation de la stratégie nationale REDD+ dans un processus participative, inclusive et itérative
- ✓ les instruments de sauvegardes environnementales (CGES et PGP) et sociales (CPR et CP) élaborés dans une approche participative et inclusive pour encadrer la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+;
- ✓ le mécanisme de gouvernance carbone et de partage de bénéfices dans le cadre de la REDD+ au Togo développé dans une approche participative et inclusive, à travers de larges consultations;
- ✓ le mécanisme de gestion de plaintes pour la phase de préparation de la stratégie le mécanisme de gestion des plaintes pour la phase de mise en œuvre de la stratégie REDD+ élaborés et validés dans une approche participative et inclusive à travers de larges consultations.

Composante 3 : Elaboration d'un niveau d'émission de référence national pour les forêts (NERF) et/ou d'un niveau de référence national pour les forêts (NRF)

Les réalisations globales des objectifs de cette comosante sont:

- ✓ les bases des données des ressources forestières de 2016 et de 2021 à travers la réalisation de l'inventaires forestiers nationaux de 2016 et 2021;
- ✓ la base de données sur historiques de l'utilisation et d'occupation des terres de 1985 à 2018
- ✓ le niveau de référence national pour les forêts élaboré dans une approche participative et approuvé par la convention cadre des nations unis pour le changement climatique

Composante 4 : Conception de systèmes nationaux de suivi forestier (SNSF) et d'information sur les garanties

Les résultats globaux de mise en oeuvre des objectifs de cette composante sont:

- ✓ le groupe national de suivi des forêts mis en place, renforcé et opérationnel ;
- ✓ l'arrangement institutionnel du système national de suivi des forêts (SNSF) avec les rôles et responsabilités des institutions impliquées clarifiées ;
- ✓ les outils techniques et méthodologique du SNSF élaboré et testé lors de l'inventaire forestier, de l'évaluation du carbone et dans l'analyse de l'occupation des terres par télédétection
- ✓ le Système d'information sur les sauvegardes de la REDD+ du Togo conçu, testé et validé .

L'assurance de la durabilité de ces acquis vient de la méthode adoptée pour l'atteinte de ces résultats. En effet toutes les mesures et actions prises viennent de la base qui sont en application ou en expérimentation à travers les actions sur le terrain de la population ou dans les planifications des secteurs. Pour assurer la suite du financement du processus REDD+, une table ronde des partenaires techniques et financiers est en cours de préparation pour mobiliser les ressources financières et techniques afin de mettre en oeuvre le plan d'action de la stratégie. Mais en attendant de mobiliser les partenaires techniques et financiers, une note conceptuelle d'un programme prioritaire pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ à soumettre au fonds vert pour le climat (GCF) est élaborée et disponible. C'est de même que trois (03) notes conceptuelles (format SAP) sont élaborées, en collaboration avec l'autorité nationale désignée du fonds vert climat et le projet PALCC.

La durabilité des acquis se traduit également par la pérennité des organes de gestion qui sont dans les structures existantes et par la prise d'un arrêté pour le renouvellement de l'équipe de la coordination nationale. Equipe qui va consolider les acquis de la phase de préparation assurer la continuité dans la mise en oeuvre de la stratégie nationale REDD+.

2. Résultat de chaque activité de la subvention de préparation

Cette section décrit l'évaluation de la réalisation de chaque activité indiquée dans la convention de subvention.

Composant 1 : Organisation et consultation de la préparation

Sous-composant 1a : Gestion nationale de la REDD+

Les institutions et les dispositifs de gestion nationaux REDD+ sont mis en place par le décret n° 2016-007/PR du 25/01/2016 et fonctionnent de manière responsable et transparente. Les mandats des différents organes transparaissent clairement dans le décret et les différents arrêtés ministériels avec notion d'une synergie d'action au niveau de ces organes. Les cadres de concertation au niveau central, régional et local sont mis en place et participent à la supervision technique et aux échanges au cours du processus REDD+. La reddition des comptes, la disponibilité des pièces comptables et les audits périodiques témoignent d'une bonne gestion financière conformément aux procédures de la Banque mondiale et de l'Etat.

Toutefois il est nécessaire de renforcer le dispositif institutionnel au niveau régional et local pour un meilleur suivi des actions; il faut améliorer la fréquence de la tenue des réunions du comité national REDD+ et poursuivre les efforts pour la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.

Sous-composant 1b : Consultation, participation et sensibilisation

Au niveau de cette action on note une forte implication et engagement des Parties prenantes dans les divers ateliers et campagnes de sensibilisation, de renforcement de capacité et de validation au niveau local, régional et national. Il y a eu la consultation de toutes les parties prenantes lors des différentes études analytiques, des choix et hiérarchisation des options stratégiques, des évaluations des impacts potentiel à travers les ateliers de consultation au niveau local, régional et national.

La diffusion de l'information et l'accès à l'information ont été assurés de façon satisfaisante à travers un plan de communication qui a ciblé plusieurs canaux adaptés à la cible, au contexte local et culturel du pays. Les préoccupations des parties prenantes sont prises en compte à travers les rapports de consultations et diffusées à travers plusieurs canaux conformément au plan de communication.

Il faut donc poursuivre et intensifier la sensibilisation et le renforcement des capacités des parties prenantes afin de maintenir la dynamique de participation mais également la diffusion de l'information sur le processus REDD+ notamment les livrables (MGP, MPB, instruments de sauvegardes, stratégie nationale REDD+, le SIS) en utilisant les supports et canaux de communication appropriés.

Composant 2 : Stratégie de préparation à la REDD+

Sous-composant 2a : Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'utilisation des terres, du droit forestier, des politiques et de la gouvernance

Au total 09 études thématiques et 03 études transversales sont réalisées et ont permis de disposer d'une banque de données sur les causes profondes de la déforestation et dégradation des forêts. Ceci a permis de dresser et hiérarchiser les moteurs directs et indirects permettant de mettre un lien direct entre les éléments favorables et défavorables aux activités REDD+. Un plan d'action est élaboré prenant en compte le droit aux ressources naturelles, le régime foncier et la gouvernance qui sont présentés dans l'axe 4 transversale de la stratégie nationale. Le renforcement des lois et politiques forestières dans la mise en œuvre des activités REDD+.

Sous-composant 2b : Options de la stratégie REDD+

L'évaluation de la réalisation de cette action montre que les options stratégiques REDD+ sont définies et hiérarchisées avec l'ensemble des parties prenantes à travers des consultations. Les options stratégiques de la REDD+ ont fait l'objet d'une évaluation d'impacts potentiels sur l'environnement et l'humain aux niveaux local, régional et national. Les conclusions et les résultats de cette évaluation ont permis de confirmer leur faisabilité. Elles sont en cohérence avec les politiques sectorielles en vigueur et les priorités nationales en matière de développement.

Il faudrait donc un examen plus approfondi des risques et bénéfices de la mise en œuvre des options stratégiques à travers les études d'impact des projets et programmes futures y afférents.

Sous-composant 2c : Cadre de mise en œuvre

Le processus de préparation à la REDD+ a permis d'engager des réformes dans plusieurs secteurs. Des mesures législatives et réglementaires, en lien avec la REDD+, ont été prises et d'autres textes législatifs et réglementaires pertinents sont en cours d'élaboration, de finalisation ou d'adoption. Il s'agit de :

- ✓ des textes législatifs et réglementaires pertinents dans plusieurs autres secteurs (forestier, agricole, urbanisme, énergie) en cours de finalisation ou d'adoption ;
- ✓ de plusieurs directives et mesures prévues pour encadrer la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ (CGES, CPR, CP, PGP)

La finalisation et l'application effective de ces réformes vont demander des efforts soutenus.

Le mécanisme de gestion des plaintes et le mécanisme de partage des bénéfices élaborés de façon participative avec toutes les parties prenantes sont d'autres dispositifs élaborés pour encadrer la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.

Neanmoins, il est important de poursuivre l'élaboration et l'adoption des textes pour renforcer la prise en compte de la dimension REDD+ dans les différents secteurs d'activités et finaliser les réformes législatives et réglementaires dans plusieurs secteurs.

Sous-composant 2d : Impacts sociaux et environnementaux

Les questions environnementales et sociales ont été analysées à travers de larges consultations qui ont permis d'évaluer des impacts potentiels et de proposer des mesures de mitigation sous la supervision de

l'ANGE. L'EESS a permis d'élaborer le CGES pour encadrer l'évaluation et l'atténuation des effets négatifs sur l'environnement et sur l'humain. Il est élaboré de façon participative et inclusive et comporte quatre outils (PCGES, PGSE, PRC et CGPC) qui concourent à la gestion des risques et effets environnementaux et sociaux liés aux activités REDD+.

Il faut donc poursuivre la diffusion des instruments de sauvegarde auprès des parties prenantes et le renforcement de capacités des acteurs et faire le plaidoyer pour l'adoption du décret EESS.

Composant 3 : Niveau des émissions de référence / niveaux de référence

La méthodologie a été suffisamment documentée, éprouvée et acceptée aux niveaux national et international. Le NRF a été élaboré dans une approche participative, transparente à la suite d'un renforcement des capacités des acteurs. Toutefois des améliorations s'avèrent nécessaires pour la prise en compte des aspects de dégradation, de feux de végétation, de la gestion durable des forêts et de la stratification de l'affectation des terres.

La conception du NRF s'est basée sur les circonstances nationales, les données historiques disponibles de résolution acceptable et comparables (Landsat images 2003/2018). Ces données sont fiables et vérifiables et couvrent toute l'étendue du territoire. La documentation est accessible sur le site web <https://ogardi.github.io/SNSF-Togo/> et celui de la Convention cadre des nations unies sur le changement climatique (CCNUCC).

Il faut donc poursuivre le renforcement des capacités des acteurs pour l'actualisation du NRF et initier des projets de recherche afin de disposer de données sur les aspects de dégradation, des feux de végétation, de la gestion durable des terres.

Composant 4 R-PP : Systèmes de surveillance des forêts et des garanties

Sous-composant 4a : Système national de surveillance des forêts

Le SNSF du Togo a été conçu et développé dans une approche participative par le groupe national de surveillance des forêts qui est composé des structures nationales productrice des données dont les capacités ont été renforcées. Ce système combine les données de terrain et de télédétection pour élaborer le NRF.

Les parties prenantes contribuent à tous les niveaux aux activités du système, avec les choix, l'élaboration, la validation des méthodologies, la collecte des données et le contrôle de la qualité des données. Les parcelles d'inventaires sont permanentes et identifiables sur le terrain et permettent d'évaluer l'évolution de la teneur en carbone.

Le système de suivi des terres par satellite est développé sur Collect Earth Online (CEO) et permet d'analyser les parcelles permanentes directement sur les images satellites libres de MapBox et Bing Maps, exploitées via le moteur d'observation terrestre de Google [Google Earth Engine]. Ceci offre la possibilité de se connecter à son propre service cartographique en ligne de type Web Map Service (WMS) ou Web Map Tile Service (WMTS). Le Projet SNSF Togo sur CEO permettent d'évaluer l'évolution de la couverture forestière.

L'amélioration du SNSF nécessite la poursuite des renforcements des capacités des institutions du cadre institutionnel mis en place. Il faut aussi concevoir et opérationnaliser un géo-portail pour assurer la diffusion des données relatives au suivi forestier au grand public.

Sous-composant 4b : Système d'information sur les avantages multiples, les autres

L'évaluation de cette composante montre que le Système d'information sur la REDD+ du Togo est mis en place, testé, validé et les capacités des acteurs renforcés. Le registre national et le manuel d'homologation

des programmes, projets et actions REDD+ sont réalisés permettant de suivre les mandats relatifs aux tâches concernant les aspects non liés au carbone et les sauvegardes.

Il est important donc d'opérationnaliser le SIS et diffuser et vulgariser largement les outils en lien avec les sauvegarde.

Le résumé de l'évaluation des actions se présente comme suit:

Composers	2021
1. Organisation and consultations	Progrès substantiels
1a. Dispositifs nationaux de gestion nationale REDD+	Progrès substantiels
1b. Consultation, participation et sensibilisation	Progrès substantiels
2. Préparation de la stratégie REDD +	Progrès substantiels
2a. Évaluation de l'utilisation des terres, des changements d'affectation des pitees, loi sur les forêts, Politique et gouvernance	Progrès substantiels
2b. Options stratégiques REDD+	Progrès substantiels
2c. Cadre de mise en œuvre	Bonnes avancées, plus d'efforts requis
2d. Impacts sociaux et environnementaux	Progrès substantiels
3. Niveau de référence des émissions/Niveau de référence	Progrès substantiels
4. Systèmes de suivi des forêts et mesures de sauvegarde	Progrès substantiels
4a. Système national de suivi forestier	Progrès substantiels
4b. Système d'information sur les avantages multiples, la gouvernance, les sauvegardes	Bonnes avancées, plus d'efforts requis

3. Les leçons apprises

Cette section présente brièvement les enseignements positifs et négatifs les plus significatifs tirés de l'expérience de l'opération.

Au cours de la conduite du processus de préparation plusieurs points positifs ont été relevés. Il s'agit essentiellement de :

- ✓ L'implication des organisations de la société civile dans la réalisation directe de certaines activités de consultation et de sensibilisation. En effet ceci a permis non seulement de tester leur efficacité dans la conduite des projets et actions future REDD+ mais aussi de mieux les impliquer dans le processus ;
- ✓ La conduite de certaines activités techniques en impliquant directement les cadres nationaux. Il s'agit des (i) travaux d'inventaires forestiers nationaux dont le premier a été appuyé par une expertise externe et le second réalisé par les nationaux ; (ii) la réalisation de la cartographie et la

téledétection par les analyses de l'occupation et l'utilisation des terres et (iii) l'élaboration du niveau de référence des forêts sont réalisées et élaborés par les nationaux avec l'appui de l'assistance technique internationale.

- ✓ La réalisation des études analytiques et des consultations qui sont faites de bas vers le haut (local et national) de manière itérative tout en impliquant tous les acteurs.

Toutefois nous pouvons relever des points faibles comme la faible fréquence des réunions du comité nationale REDD+ composé des autorités au plus haut niveau et le manque d'activités pilotes pour plus d'incitation et de démonstration de l'application des options stratégiques de la REDD+ sur le terrain.

4. Coût du projet par activité de la subvention de préparation

Activités	Montant à l'approbation (US\$)	Réel à la clôture du projet (US\$)	Pourcentage d'approbation
Composante 1: organisation et consultation	1 745 400	3 806 646	218,10%
Composing 2 : préparation de la stratégie REDD+	826 500	2 277 254	274,53%
Composante 3 : Élaboration d'un niveau d'émission de référence national pour les forêts et/ou d'un niveau de référence national pour les forêts	2 731 000	877 408	32,13%
Composante 4 : conception de systèmes nationaux de suivi forestier et d'information sur les garanties	1 336 000	228 909	17,13%
TOTAL	6 638 900	7 190 217	108,30%